



Nos tarifs 2013

Afin d'adapter nos prestations aux différents modes de consommation d'électricité, nous proposons quatre tarifs. (Détail des tarifs au verso).

Consommation inférieure à 60'000 kWh par année

volta simple, M1

Ce tarif est destiné aux clients consommant principalement pendant la journée. Il s'applique à la majorité des ménages et petites entreprises.

volta double, M2

Ce tarif s'adresse aux ménages ou professionnels qui ont la possibilité de moduler leur consommation d'électricité en fonction des heures pleines et des heures creuses (voir le tableau ci-dessous). Il est également conseillé aux ménages avec application thermique (pompe à chaleur, chauffage électrique, chauffe-eau) ou possédant un appareil à forte consommation d'électricité qui peut être enclenché durant les heures creuses.

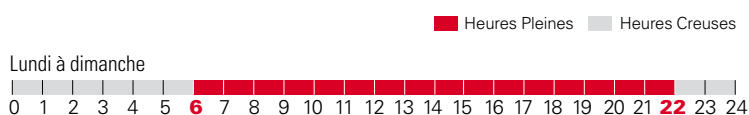
Remarque: ce tarif n'est applicable que lorsque la consommation en heures creuses est supérieure à 20% de la consommation totale.

TARIFS	Profil de clientèle	Consommation annuelle	Prix total cts/kWh	Abonnement CHF/mois
volta simple, M1	Famille vivant dans un logement de 4 pièces avec cuisinière électrique.	2500 kWh/an	18.06 cts/kWh	CHF 12.00/mois
volta double, M2	Famille vivant dans un logement de 5 pièces avec cuisinière électrique et sèche-linge (sans chauffe-eau).	4500 kWh/an	HP 19.42 cts/kWh HC 12.57 cts/kWh	CHF 20.00/mois

Sous réserve de modification des taxes et émoluments par les Autorités.

HP: heures pleines HC: heures creuses
Prix en CHF hors TVA 8%.

Horaire hebdomadaire, heures pleines/heures creuses



Les personnes qui souhaitent opter pour un tarif double heures pleines/heures creuses doivent s'équiper d'un comptage double, dont les frais d'installation sont à leur charge. Pour les locataires, l'accord du propriétaire du logement est nécessaire.

Quel tarif est adapté à votre mode de consommation ?

Afin de déterminer si votre tarif actuel est adapté à votre mode de consommation (par exemple, s'il est avantageux d'opter pour un tarif heures pleines/heures creuses), nous vous invitons à utiliser notre calculateur tarifaire disponible sur notre site internet www.romande-energie.ch, rubrique Particuliers.

Consommation supérieure à 60'000 kWh par année

Deux tarifs sont proposés. Le choix du tarif (A ou B) est fait automatiquement lors de la calcul de la facture, sur la base de l'acheminement le plus économique.

volta pro, IN DUP Basse

Ce tarif, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'adresse aux clients dont le profil de consommation présente une faible durée d'utilisation de la puissance (DUP)*. Il est appliqué lorsque la DUP est inférieure ou égale à 3'500 heures par année.

volta pro intensif, IN DUP Haute

Ce tarif, avec composante de puissance sur l'acheminement, est appliqué lorsque la durée d'utilisation de la puissance (DUP)* est supérieure à 3'500 heures par année.

*La DUP (h) est obtenue en divisant la consommation annuelle (kWh) par la puissance maximale mensuelle ¼ horaire moyenne (kW).

Depuis 2008, les sociétés électriques sont tenues de dissocier les activités de fourniture du courant de celles de transport de l'énergie. Cette séparation des activités se doit d'apparaître sur votre facture.

Le prix du kWh est composé de trois parties distinctes :



Energie électrique: montant pour l'électricité fournie.



Acheminement régional et réseau de transport national: montant de distribution qui correspond au prix d'acheminement du courant sur le réseau local et régional et au prix du transport du courant sur le réseau national à très haute tension géré par Swissgrid. Il inclut désormais l'ensemble des services système de régulation du réseau.



Taxes publiques et émoluments : ensemble des redevances dues aux collectivités publiques. Ces montants sont entièrement reversés à la Confédération, aux cantons et aux communes. Certains financent, entre autres, le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et/ou le développement durable.



Energie électrique



Acheminement régional et réseau de transport national

Consommation inférieure à 60'000 kWh par année

TARIFS	HP ct./kWh	HC ct./kWh
volta simple	10.60	
volta double	10.96	7.31

TARIFS	HP ct./kWh	HC ct./kWh	Abonnement CHF/mois
M1	6.11		12.00
M2	7.11	3.91	20.00

Prix en CHF hors TVA 8%
HP: heures pleines HC: heures creuses

Consommation supérieure à 60'000 kWh par année

TARIFS	HP ct./kWh	HC ct./kWh
volta pro	10.90	7.27
volta pro intensif	9.81	6.54

TARIFS	HP ct./kWh	HC ct./kWh	Abonnement CHF/mois	Puissance CHF/kW/mois
IN DUP Basse	5.91	3.51	35.00	2.80
IN DUP Haute	5.51	3.31	35.00	3.60

Energie réactive facturée : 3.5 ct./kVArh à partir d'un cos φ inférieur à 0.90.
Un abonnement complémentaire de CHF 60.00 HT/mois sera facturé par point de mesure aux clients ayant exercé leur droit d'éligibilité, afin de couvrir partiellement les frais de transmission des données.

Prix en CHF hors TVA 8%
HP: heures pleines HC: heures creuses

S'ajoutent aux tarifs ci-dessus :

- Les **taxes publiques et émoluments** que Romande Energie, respectivement les Forces Motrices de l'Avançon, reversent en totalité aux différents organes publics :
 - Taxes fédérales pour la promotion des énergies renouvelables (RPC) et la protection des eaux et des poissons : 0.45 ct./kWh*

- Taxe cantonale pour la promotion des énergies renouvelables (art. 40 LVLEne) : 0.18 ct./kWh
- Emolument cantonal (art. 19 LSecEI) : 0.02 ct./kWh*
- Emolument communal pour l'usage du sol (art. 20 LSecEI) : 0.70 ct./kWh*

*Prix en CHF hors TVA 8%.
Sous réserve de modification des taxes et émoluments par les Autorités.

Eco-énergies

Privilégiez les modes de production durables, grâce à nos trois offres d'éco-énergies 100% suisses.

100% Hydro Locale

+ CHF 1.-/mois

100% Hydro

Mix Local

+ CHF 4.-/mois

50% Hydro
+ 25% Mini-hydro
+ 25% Biomasse

Mix Premium

+ CHF 8.50/mois

naturemade
star !!

80% Éolien
+ 20% Solaire

Prix en CHF hors TVA 8%



Espace client en ligne

Accessible 24h/24 et 7j/7 sur
www.romande-energie.ch

